

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2020

Salle de réunion de l'école de musique
PLOUAY

ORDRE DU JOUR

- 1 - 2020-19 : INDEMNITE DE FONCTION DES VICE-PRESIDENTS**
- 2 - 2020-20 : CESSION DU VEHICULE DE L'ECOLE**
- 3 - RENTREE 2020/2021**

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 10

Pouvoir : 2

Votants : 12

L'an deux mille vingt, le treize du mois d'octobre à dix-neuf heures, s'est réuni le comité du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique « Ecole de musique du Scorff au Blavet », en salle de réunion de l'école de musique, sur convocation écrite en date du 06 octobre 2020.

Etaient présents :

CALAN : Marie-Annick LE BELLER, Erwan L'HEREEC, Marie-Noëlle RAUDE

INGUINIEL : Gérard BENOIT, Sylvie JOUBAUD, Solène QUEIGNEC, Frédéric THOMAS

PLOUAY : Sylvie PERESSE, Hélène MIOTES, Valérie COURTET

Etaient représentés : Gwenn LE NAY par Sylvie PERESSE

Annick GUILLET par Hélène MIOTES

Absent excusé : -

Absente : Constance GRAVIER

Après avoir procédé à l'appel des présents, Madame la Présidente constate que le quorum est atteint. Le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Frédéric THOMAS a été désigné secrétaire de séance par le Comité Syndical (art L.2121-15 du CGCT).

1 - 2020-19 : INDEMNITE DE FONCTION DES VICE-PRESIDENTS

Nombre de conseillers : En exercice : 13 / Présents : 9 / Pouvoir : 1 / Votants : 10

Madame La Présidente rappelle au Comité Syndical que lors de la précédente réunion, la délibération relative à l'indemnité de fonction des vice-présidents avait été reportée en raison de l'absence de l'un des vice-présidents. Elle précise ensuite que, lors de la dernière réunion du bureau en date du 29 septembre 2020, les vice-présidents ont fait part de leur renoncement au bénéfice d'une indemnité de fonction. Les vice-présidents confirment leur décision.

LE COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré, **à l'unanimité de ses membres présents et représentés**,

ARTICLE 1 : PREND ACTE de la renonciation des vice-présidents au bénéfice d'une indemnité de fonction.

ARTICLE 2 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la publication et/ou notification et sa réception par le représentant de l'Etat. Un recours gracieux peut également être déposé auprès de l'autorité compétente dans le même délai de deux mois. Le recours gracieux prolonge le délai de recours contentieux.

Hélène MIOTES arrive après ce point.

2 - 2020-20 : CESSION DU VEHICULE DE L'ECOLE

Nombre de conseillers : En exercice : 13 / Présents : 10 / Pouvoir : 2 / Votants : 12

Madame La Présidente rappelle au Comité Syndical que le SIVU est propriétaire d'un véhicule Peugeot Partner. Elle précise que ce véhicule est vieillissant, qu'il ne sert que très rarement dans l'année et qu'il convient toutefois de l'entretenir et de l'assurer, pour un coût supérieur au service rendu. Le bureau lors de sa dernière réunion en date du 29 septembre 2020, a émis un avis favorable à la cession de ce véhicule à titre gratuit au profit de la Commune de Plouay, avec toutefois souhait de mise en place d'une convention permettant d'utiliser ce véhicule à l'occasion des auditions ou concerts se déroulant en dehors de l'école.

LE COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré, **à l'unanimité de ses membres présents et représentés**,

ARTICLE 1 : APPROUVE la cession du véhicule Peugeot Partner à titre gratuit au profit de la Commune de Plouay ;

ARTICLE 2 : DEMANDE que soit mise en place une convention entre le SIVU et la Commune de Plouay permettant d'utiliser ce véhicule à l'occasion des auditions ou concerts se déroulant en dehors de l'école.

ARTICLE 3 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la publication et/ou notification et sa réception par le représentant de l'Etat. Un recours gracieux peut également être déposé auprès de l'autorité compétente dans le même délai de deux mois. Le recours gracieux prolonge le délai de recours contentieux.

3 - RENTREE 2020/2021

3-a - Effectifs de l'école pour l'année scolaire 2020/2021

Madame La Présidente présente au Comité Syndical un état des effectifs de l'école de musique pour l'année scolaire 2020/2021.

• PROVENANCE GEOGRAPHIQUE DES ELEVES PAR COMMUNES - 2020/2021

CATEGORIE DE COMMUNES	COMMUNES de PROVENANCE	NOMBRE D'ELEVES		
		Enfants	Adultes- Etudiants	TOTAL
SIVU	PLOUAY	66	21	87
	INGUINIEL	10	7	17
	CALAN	11	4	15
Sous convention	BUBRY	4	3	7
Hors SIVU	BERNE	1	0	1
	CLEGUER	1	1	2
	LANVAUDAN	1	0	1
	LORIENT	1	0	1
	PLOEMEUR	0	1	1
	QUISTINIC	2	0	2
TOTAL nombre d'élèves inscrits à l'école		97	37	134

• REPARTITION DES COURS - 2020/2021

Par discipline enseignée	Nombre enfants	Nombre étudiants-majeurs	Nombre adultes	Effectif total	Nbre heures de cours hebdomadaires
FORMATION MUSICALE					
• Formation musicale	62	0	7	69	11,00
• Jardin musical & éveil musical	21	0	0	21	0,375
	5	0	0	5	0,75
FORMATION PRATIQUE - PRATIQUES COLLECTIVES					
• Groupe vocal adultes	0	0	10	10	1,50
• Groupe vocal ados	8	0	0	8	1,25
• Chorale enfants	6	0	0	6	0,75
• Atelier Jazz-Musiques actuelles	0	0	5	5	1,00
• Ensemble flûtes	9	0	0	9	0,25
• Harmonie	2	0	5	7	1,50

Par discipline enseignée	Nombre enfants	Nombre étudiants-majeurs	Nombre adultes	Effectif total	Nbre heures de cours hebdomadaires
FORMATION PRATIQUE - INSTRUMENTS					
• Batterie	16	0	2	18	9,00
• Clarinette	2	0	1	3	2,00
• Cornet	0	0	0	0	0,00
• Flûte traversière	9	0	0	9	5,75
• Guitare	7	0	4	11	5,50
• Guitare basse	0	0	2	2	1,00
• Piano	18	0	10	28	15,50
• Saxophone	1	0	1	2	1,25
• Violon	5	0	1	6	3,75
• Trompette	2	0	0	2	1,25
• Trombone	0	0	1	1	0,50
• Voix-Chant	1	0	3	4	2,25
INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE ET PETITE-ENFANCE					
• 8 écoles/structures	environ	-	-	600	6,00
• 28 classes/groupes					
RECAPITULATIF					
Formation musicale	88	0	7	95	12,125
Pratiques collectives	25	0	20	45	6,25
Pratiques individuelles instrument	61	0	25	86	47,25
Interventions en milieu scolaire et petite enfance	600	-	-	600	6,00
TOTAUX	774	0	52	826	71,625

• **EQUIPE PEDAGOGIQUE - 2020/2021**

NOM - Prénom	Statut	Diplômes	Disciplines enseignées	Nb d'heures hebdo <i>Base rémunération</i>
CANOVA-SELOSSE Isabelle	Assistant d'enseignement artistique titulaire Fonction Publique Territoriale	Titulaire du DUMI DEUG de musicologie	Chorales-Chant Formation musicale Piano initiation Coordination Responsable pédagogique dans le collégial Dumiste	20/20

POUILLY Sonia	Assistant d'enseignement artistique titulaire Fonction Publique Territoriale	Médaille d'or - cycle 3 préparatoire supérieur DEM Formation musicale DE de Piano Médaille d'or - Piano	Piano Formation musicale Coordination Responsable pédagogique dans le collégial Accompagnement	13/20
LE GOFF Dominique	Assistant d'enseignement artistique titulaire Fonction Publique Territoriale	Diplôme de batterie - Tama - Païste	Batterie Coordination Responsable pédagogique dans le collégial	10/20
OUPTIER Nathalie	Assistant d'enseignement artistique titulaire Fonction Publique Territoriale	DEUG de musicologie UV DEM Flûte traversière UV DEM analyse musicale UV DEM de Formation musicale	Flûte traversière - Piano Formation musicale Jardin musical Interv. Petite Enfance, EHPAD Ensemble de flûtes Coordination Responsable pédagogique dans le collégial	16/20
ALLAIN Ludovic	Assistant d'enseignement artistique titulaire Fonction publique territoriale	DFE trombone	Trompette - Trombone - Cornet Direction harmonie	2,5/20
LE GLOUET Philippe	Assistant d'enseignement artistique titulaire Fonction publique territoriale	Admissible au diplôme d'état de musiques actuelles, équivalence Médaille d'or de guitare	Guitare Accompagnement groupe vocal adultes	9/20
LOREC Youenn	Assistant d'enseignement artistique contractuel	Médaille d'or de Violon	Violon	3,75/20
GOYAT Patrick	Assistant d'enseignement artistique contractuel	-	Guitare basse Atelier jazz-mus. actuel.	2/20
BÂTY Valentine	Assistant d'enseignement artistique contractuel	DE formation musicale DEM clarinette basse DEM flûte à bec	Clarinette - Saxophone Formation musicale	4,25/20

3-b - Elections des représentants au Conseil d'Etablissement

Madame La Présidente informe le Comité Syndical que les élections des représentants des élèves majeurs et des parents d'élèves mineurs seront organisées au retour des vacances d'automne.

3-c - Association des Parents d'Elèves

Madame La Présidente informe le Comité Syndical que l'association des parents d'élèves est en sommeil, la présidente de cette association ayant déménagé et personne n'ayant pris la relève pour le moment. Une communication sera faite pour mobiliser les parents et relancer l'association.

3-d - Travaux

Madame La Présidente informe le Comité Syndical que la Commune de Plouay a fait remplacer toutes les moquettes de l'école par du parquet. Les professeurs et les élèves en sont ravis. Il sera toutefois nécessaire de faire l'acquisition de tapis pour la salle de batterie pour une question de sonorité.

Les questions inscrites à l'ordre du jour ayant toutes été examinées, la séance est levée à 19h35.

Réunion du Comité Syndical du 13 octobre 2020
Feuillet d'émargement de clôture de séance

Délibérations à l'ordre du Jour :

2020-19 : Indemnité de fonction des vice-présidents

2020-20 : Cession du véhicule de l'école

Présidente	PERESSE	Sylvie	
Vice-présidente	LE BELLER	Marie-Annick	
Vice-président	BENOIT	Gérard	
Calan	L'HEREEC	Erwan	
	RAUDE	Marie-Noëlle	
Inguiniel	JOUBAUD	Sylvie	
	QUEIGNEC	Solène	
	THOMAS	Frédéric	
Plouay	LE NAY	Gwenn	
	MIOTES	Hélène	
	GUILLET	Annick	
	GAVIER	Constance	
	COURTET	Valérie	